

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 2

Erratum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

poils sont de drap garance. Ce vêtement, qui est à la fois très-chaud, très-commode et très-ample, se croise largement sur la poitrine, au moyen de quatre boutons de cuivre, espacés de chaque côté. Les manches sont fort larges et peuvent se passer par dessus l'uniforme. Une ceinture intérieure ou extérieure, à volonté, permet, suivant le cas, de le serrer à la taille. Ce caban, qui ressemble aux criméennes, est fort court, afin de ne pas embarrasser et fatiguer les jambes en temps de pluie et de boue. Comme ce dernier vêtement, il est garni d'un capuchon, qui, pouvant recouvrir la tête, même coiffée du schako, préserve la partie supérieure du corps. Quand il fait beau, pendant les marches ou dans le service, ce capuchon est posé à plat sous le sac; lorsque le temps est mauvais, on le relève sur la tête.

Le schako est le schako actuel de l'infanterie, modifié et diminué. On en a présenté un ayant des proportions à peu près semblables à celles d'un képi. Celui-là est de feutre garance; il est orné de chevrons jaunes comme celui des chasseurs à pied de la garde, et surmonté d'un pompon sphérique, orné d'une flamme ou aigrette, de couleur différente, pour distinguer fusiliers, voltigeurs et grenadiers. Ce petit schako est garni d'une visière carrée, relevant un peu, n'a pas de jugulaires et se maintient solide et d'aplomb sur la tête, lorsqu'il en est besoin, avec une mentonnière de cuir verni.

Le bonnet de police est de drap garance, avec parement bleu à passe-poil jaune et houpette rouge, jaune ou verte, suivant le cas. Sa forme est celle de l'ancien bonnet de policé, excepté que le parement bleu, arrondi en visière de chaque côté, au lieu d'être coupé en ligne droite, se rabat, selon le cas, sur les oreilles, quand on veut se préserver du froid, ou s'abaisse sur les yeux, si l'on désire se garantir du soleil.

Enfin une vareuse de moleton bleu, pareille à celle qui est en usage dans la marine, se porte sous l'uniforme lorsque le froid est rigoureux, et tient lieu de veste au besoin, lorsqu'il s'agit d'aller en corvée.

Somme toute, l'aspect d'une troupe de ligne ainsi costumée serait, aux couleurs de l'uniforme près, pareil, sous plus d'un rapport, à celui du bataillon de chasseurs de la garde, et la tenue des officiers de la ligne serait elle-même, dit-on, aux soldats de cette arme, ce qu'est la tenue des officiers de ce bataillon à celle des chasseurs.

Rien ne serait changé à l'armement et à l'équipement actuels.

Le 56^e de ligne a été désigné pour expérimenter cet uniforme, et des ordres sont donnés, dit-on, pour que, dans un délai rapproché, un bataillon de mille hommes de ce régiment soit présenté à Sa Majesté l'Empereur dans la nouvelle tenue.

Autriche. — Cette puissance est en train de changer non seulement sa tenue, mais aussi son organisation. A dater du 1^{er} février prochain les régiments d'infanterie sont augmentés de 62 à 80; en revanche leur effectif est réduit à trois bataillons en temps de paix; en temps de guerre il y a en outre une division à part pour le dépôt. Ce changement diminue l'effectif de l'infanterie d'environ 25 mille hommes.

Erratum. — Dans la *Relation de la Campagne d'Italie* une erreur de pagination s'est glissée entre les feuilles 7 et 8. La page 123 devrait porter le n^o 113.

AVIS

La *Revue* continuera à paraître en 1860 comme précédemment. MM. les abonnés qui ne *refuseront* pas leur abonnement seront censés le continuer. Il pourra encore être fourni les feuilles parues de la *Campagne d'Italie* à une trentaine d'abonnés nouveaux.